



PROTEGE

Synthèse de l'atelier régional PROTEGE
PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE

Mata'Utu, Wallis et Futuna, 18-22 novembre 2019



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



**SPREP
PROE**



Financé par
l'Union européenne



GOVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALEDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



WALLIS ET FUTUNA



ÎLES PITCAIRN

Ce rapport est cité comme suit :

Guillemot N, Juncker M (2020) Synthèse de l'atelier régional PROTEGE
« Pêche côtière et aquaculture ». Rapport du projet PROTEGE, Nouméa,
80 pages.

© Copyright Communauté du Pacifique (CPS) 2020

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : français

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Guillemot, Nicolas

Synthèse de l'atelier régional PROTEGE : pêche côtière et aquaculture - Mata'Utu, Wallis et Futuna, 18-22 novembre 2019 / Nicolas Guillemot et Matthieu Juncker

1. Coastal ecology — Wallis and Futuna Islands.
2. Fisheries — Wallis and Futuna Islands.
4. Aquaculture — Wallis and Futuna Islands.
5. Climatic changes — Management — Wallis and Futuna Islands.
7. Environment — Management — Wallis and Futuna Islands.

I. Guillemot, Nicolas II. Juncker, Matthieu III. Titre IV. Communauté du Pacifique

577.22099616

AACR2

ISBN: 978-982-00-1328-5

Ce rapport est le résultat d'un travail coordonné par la CPS (projet PROTEGE).

Maquette et mise en page : Agence Contact

Photo de couverture © Matthieu Juncker

Produit par PROTEGE, un projet de la CPS.

Date de publication : 2020.

BP D5 Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Nouméa, Nouvelle-Calédonie 2020

Sauf mention contraire, les crédits photos appartiennent à PROTEGE/CPS.



Remerciements

La Communauté du Pacifique, le programme Durabilité Environnementale et Changement Climatique ainsi que le projet PROTEGE adressent leurs remerciements les plus respectueux à l'ensemble des autorités administratives, coutumières et politiques du territoire de Wallis et Futuna pour leur accueil et leur contribution à cet atelier régional.

L'équipe PROTEGE tient également à remercier :

les acteurs de la pêche, de l'économie, les associations de protection de l'environnement, les associations qui ont contribué à l'organisation, la logistique et le bien-être des participants : association Maui lelei, la fédération des femmes artisanes, l'association des femmes de Mata'Utu, l'association Nukuteatea et l'internat de la Paroisse de Lano, l'ensemble des wallisiens et des futuniens,

et les participants, chefs de file, partenaires et experts qui ont fait le trajet pour venir depuis Futuna, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

A watercolor illustration of an underwater scene. In the foreground, a large, detailed fish with a yellowish-green body and blue spots swims towards the left. To its right, there is a large, dark blue, textured shape representing coral or a rock formation. In the background, several smaller fish are visible: two orange ones, one yellowish one, and a dark blue one with a yellow tail. The background is filled with light blue and white watercolor washes, suggesting a bright, sunlit underwater environment.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
EXECUTIVE SUMMARY	10
PARTICIPANTS DE L'ATELIER	14
INTRODUCTION	18
OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX AU COURS DE L'ATELIER	20
SESSION 1 Changement climatique, pêche côtière et aquaculture	22
SESSIONS 2 & 3 Gestion participative et intégrée des ressources halieutiques	26
SESSION 4 Planification/zonage des activités de pêche côtière et d'aquaculture ; gestion et accompagnement des activités de ranching et de réensemencement	30
SESSION 5 Connaissances des ressources exploitées et évaluation de la pression de pêche	32
SESSION 6 Observatoires des pêches côtières ; surveillance des zones de pêche éloignées	36
SESSION 7 Initiatives de valorisation durable des produits de la mer dans les PTOM	38
SESSIONS 8 À 10 Etat des lieux et retours d'expérience des projets aquacoles (PTOM et région Pacifique) ; mise en œuvre des expérimentations, des transferts des modèles aquacoles, et du renforcement des productions	40
SESSION 11 Plateforme régionale : besoin des PTOM, outils à déployer, formations	44
SESSIONS 12 & 13 Réseaux de suivi du milieu marin, biosécurité et risques sanitaires ; exemplarité environnementale et réduction des impacts	46
VISITE SUR LE TERRAIN	50
ATELIER RESPONSABLE	52
CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL	54
BIOGRAPHIES	56
PROGRAMME	74

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Synthèse de l'atelier régional PROTEGE « Pêche côtière et aquaculture »

Auteurs : Nicolas Guillemot, Matthieu Juncker

Collaborateurs : Julie Petit, Aurélie Thomassin, François Fao

CPS, 2020

Objectif

Ce premier atelier régional PROTEGE « Pêche côtière et aquaculture » visait à trois objectifs :

- répondre à un **besoin unanime de partage d'informations et de retours d'expérience** sur les actions passées, présentes, et projetées par chacun des territoires, dans un objectif d'inspirer de nouvelles approches et perspectives, d'alimenter les réflexions et discussions, et de ne pas réinventer ce qui a déjà été fait et sur lequel il est possible de capitaliser. Ce premier objectif a été notamment à l'origine de nombreuses présentations, attendues et enrichissantes, qui ont ponctué le début de chacune des sessions de travail ;
- renforcer la coopération régionale : la connaissance mutuelle des activités et enjeux propres à chaque territoire apparaît comme un prérequis à une **coopération régionale** fructueuse et un vecteur de synergie pour la mise en œuvre efficace des actions au sein de PROTEGE. Cet objectif a été rempli au travers de nombreux moments de partage : sessions de travail, sorties de terrain, au cours des repas et par d'autres échanges informels entre les acteurs. Ces séquences ont permis de renforcer les liens humains, de s'informer en direct, d'identifier des pistes de collaborations concrètes dès 2020, et de catalyser le rapprochement entre les services des différents PTOM ;
- avancer concrètement sur la **mise en œuvre de la composante régionale des actions PROTEGE**, afin de préciser, clarifier, ou remodeler selon les cas le contenu des actions à dimension régionale à la lumière des échanges réalisés au cours de l'atelier. Ce dernier objectif a été essentiellement traité au cours des séquences de travail et des discussions communes en sessions. Il ne s'agissait pas de remettre en cause le plan de mise en œuvre PROTEGE, qui est le fruit d'un long travail des territoires et de l'équipe projet, mais bien de permettre de formuler, sur chacun des sujets abordés, les orientations prioritaires et les perspectives d'actions régionales susceptibles de soutenir positivement la mise en œuvre de PROTEGE au sein de chaque territoire.



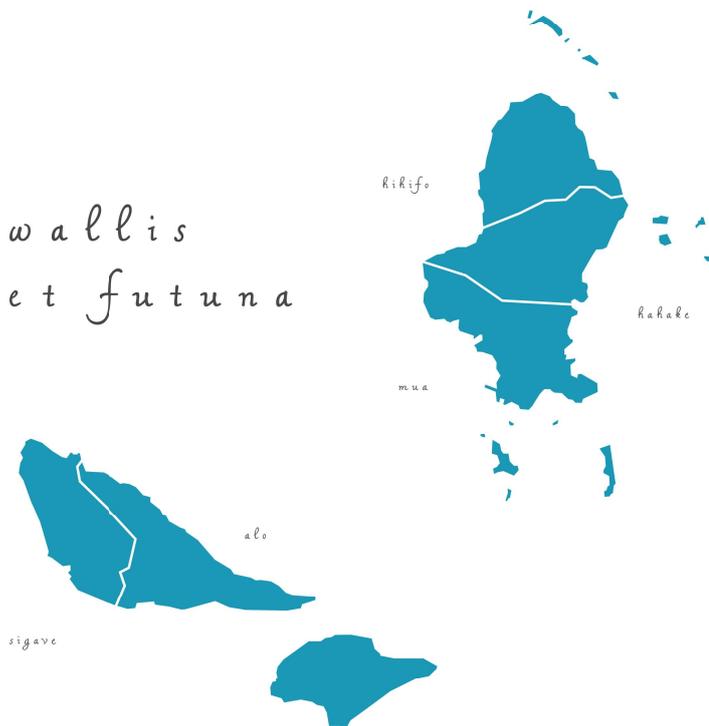
Contexte

Le projet PROTEGE est un projet intégré qui vise à réduire la vulnérabilité des systèmes humains et naturels face aux impacts du changement climatique en accroissant la capacité d'adaptation et la résilience. Il cible des activités de gestion, de conservation et d'utilisation durables de la diversité biologique et de ses éléments en y associant la ressource en eau. Il est financé par le 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) au bénéfice des PTOM : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna et Pitcairn.

Le thème 2 « Pêche côtière et aquaculture » du projet PROTEGE répond à l'objectif de gérer, au niveau local et régional, les ressources récifo-lagonaires et l'aquaculture de manière plus durable, intégrée et adaptée aux économies insulaires et au changement climatique.

Suite aux travaux initiaux inter-PTOM, ayant permis de définir quatre résultats attendus déclinés en neuf activités pour ce thème, un atelier de lancement et de renforcement à échelle régionale était attendu en vue d'une mise en œuvre opérationnelle de ces activités à partir de fin 2019. C'est dans ce contexte que le premier atelier régional PROTEGE « Pêche et aquaculture » s'est tenu à Wallis et Futuna du 18 au 22 novembre 2019.

w a l l i s
e t f u t u n a

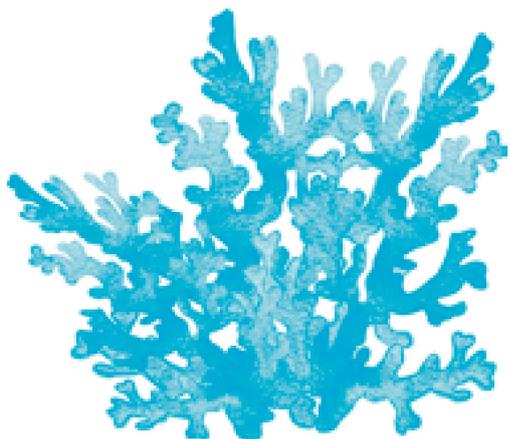


Méthodes

L'atelier s'est déroulé au travers de sept demi-journées de travail intensif et fructueux, réunissant une trentaine de participants composés de représentants des institutions des territoires de Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie, des membres de l'équipe CPS-PROTEGE et des experts thématiques, permettant ainsi des réflexions intégrées et représentatives de l'ensemble des parties prenantes du thème 2 de PROTEGE.

Il s'est organisé en sessions de travail dédiées à une ou des activités précises et faisant écho à un ou plusieurs éléments cohérents de la mise en œuvre PROTEGE.

Les sujets traités au cours des différentes sessions ont directement découlé des priorités pré-identifiées par les territoires et des besoins exprimés pour avancer rapidement sur la mise en œuvre du thème 2. La sélection des sujets a également fait écho à la portée régionale de cet atelier, en mettant en avant ceux qui concernaient plusieurs PTOM et en privilégiant les actions à échéances rapprochées (2020).



RÉSUMÉ EXÉCUTIF (SUITE)

Résultats et conclusions

S'agissant d'un premier atelier, l'ensemble des éléments du thème 2 a été abordé : l'importance cruciale du changement climatique dans les activités de pêche côtière et d'aquaculture sur le moyen terme a été soulignée. Parmi d'autres sujets, les activités de cogestion des ressources marines ont pu être discutées avec les représentants des institutions, tout comme l'état des connaissances des stocks exploités, la mise en place d'observatoires des pêches côtières, l'aquaculture axée low tech, la réduction des impacts liés à ces activités d'élevage ou la valorisation des produits de la mer.

Cet atelier a permis de cadrer la stratégie d'action à mener en 2020 et d'aboutir à des éléments de synthèse issus de la collégialité des parties prenantes, auxquels pourront se référer les équipes CPS, les chefs de file, et les institutions dès 2020, permettant d'anticiper des avancées cohérentes et efficaces du plan de mise en œuvre PROTEGE au sein des PTOM.

Ces éléments de synthèse sont exposés dans le présent document sous la forme de fiches synthétiques résumant le contenu des sessions, les points forts des échanges et les éléments opérationnels à considérer pour l'implémentation des différentes actions.

Cet atelier s'est positionné avec succès comme un événement fondateur d'une bonne synergie régionale, tant humaine que technique, pour la mise en œuvre de PROTEGE sur les trois années à venir et a permis de faire émerger une cohésion solide entre les territoires. Bien qu'ils possèdent des enjeux et des problématiques qui leur sont propres, les PTOM ont systématiquement

souligné l'avantage que représente la mise en place d'une dynamique régionale sur la pêche côtière et aquaculture, encore trop peu présente. PROTEGE représente une opportunité pour tisser des liens partenariaux entre PTOM, avec les autres pays de la région Pacifique et les programmes et organisations en place (PEUMP, LMMA...).

En termes de collaboration, l'avancée des travaux en 2020 devra essentiellement s'appuyer sur :

- des événements territoriaux axés sur des activités précises et devant déboucher sur des avancées opérationnelles directes ;
- des échanges régionaux concrets et très ciblés techniquement dès lors que cela sera nécessaire.

Au-delà des travaux réalisés en sessions, cet atelier a réservé une place importante aux acteurs locaux (élus, coutumiers, associations, pêcheurs) qui ont pu assister et échanger avec les participants et dont la présence et la contribution ont largement peser dans la dynamique constructive et l'ouverture d'esprit qui ont marqué l'esprit de l'atelier. Cela a également été l'occasion de mettre à l'honneur le territoire de Wallis-et-Futuna, souvent moins connu que la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie et dont la bonne appréhension par tous servira indubitablement une dynamique régionale fructueuse.

La démarche de responsabilité sociale et environnementale dans laquelle s'est inscrite l'atelier a particulièrement été appréciée par l'ensemble des participants.



© Matthieu Juncker

Limites de l'atelier

Ce premier atelier régional « Pêche côtière et aquaculture » a été un atelier de lancement. La composante régionale du projet, qu'il aura permis de consolider, constituera indubitablement un catalyseur pour de nombreuses actions du projet. Toutefois l'échelle de déploiement concret et opérationnel de la plupart des actions sera territoriale, et c'est bien à cette échelle que devront avancer rapidement les différents éléments du plan d'action.

A ce titre, les objectifs de l'atelier ont été atteints mais celui-ci ne marque que le début d'un travail collaboratif à plusieurs échelles géographiques (de l'ultra-local au régional) qui devra être mis en œuvre dès 2020.

ACRONYMES

- CPS : Communauté du Pacifique
- FED : Fonds Européen de Développement
- INTEGRE : Initiatives des Territoires pour la Gestion Régionale de l'Environnement
- LMMA : Locally Managed Marine Area
- NC : Nouvelle-Calédonie
- PEUMP : Pacific-European Union Marine Partnership programme
- PF : Polynésie française
- PROTEGE : Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes
- PTOM : Pays et Territoires d'Outre-Mer
- RA : Résultat attendu
- RESCCUE : Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique
- WF : Wallis et Futuna
- ZPR : Zones de Pêche Réglementées



EXECUTIVE SUMMARY

Summary of the PROTEGE Regional Coastal Fisheries and Aquaculture Workshop
Authors: Nicolas Guillemot and Matthieu Juncker
Collaborators: Julie Petit, Aurélie Thomassin, François Fao
CPS, 2020

Objective

This initial PROTEGE Regional Coastal Fisheries and Aquaculture Workshop had three objectives :

- meeting a **need felt by all to share information and obtain feedback** on previous, current and upcoming activities in each of the territories with a view to inspiring fresh approaches and outlooks, stimulating discussions and building on past achievements rather than reinventing the wheel. This first objective lay behind many of the long-awaited and informative presentations delivered at the beginning of each session ;
- strengthening **regional cooperation** : territories' knowing about each other's activities and issues was highlighted as a prerequisite for productive regional cooperation and a catalyst for synergy when it came to effectively implementing activities under PROTEGE. This objective was met through ample sharing time during breakout sessions, field trips, meals and other informal gatherings among the stakeholders. These occasions were opportunities to strengthen ties between participants, gain first-hand information, glean ideas for areas of collaboration in 2020 and foster closer relations between OCT government departments ;
- making tangible progress in **implementing the regional components of PROTEGE activities** to hone down, clarify or refocus the content of regionally oriented activities as needed in the light of workshop discussions. This objective was essentially dealt with during the working groups and general discussion times in plenary sessions. The aim was not to cast doubt on the PROTEGE implementation plan developed through lengthy efforts by the territories and project team, so much as to identify the priority areas and prospects for regional activities in each of the topics discussed that would likely bolster PROTEGE implementation in each territory.



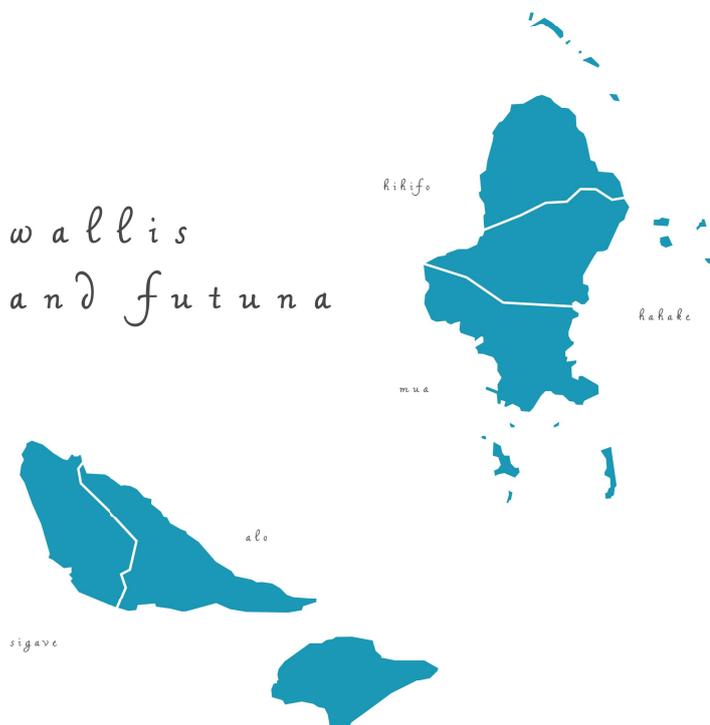
Background

PROTEGE is an integrated project aimed at reducing human and natural systems' vulnerability to climate change by building adaptation capacity and resilience. It targets activities in biodiversity management, conservation and its sustainable use with an added focus on water resources. It is funded by the 11th European Development Fund (EDF) for OCTs, namely French Polynesia, New Caledonia, Wallis and Futuna and Pitcairn.

PROTEGE's theme no. 2, i.e. coastal fisheries and aquaculture, meets the objective of locally and regionally managing lagoon and reef resources and aquaculture in a more sustainable and integrated manner suited to both island economies and climate change.

Following initial inter-OCT discussions that defined four expected results broken down into nine activities in this area, a regional launching and strengthening workshop was slated for late 2019 to commence operations. As a result, the first PROTEGE regional fisheries and aquaculture workshop was held on Wallis and Futuna from 18 to 22 November 2019.

wallis
and futuna

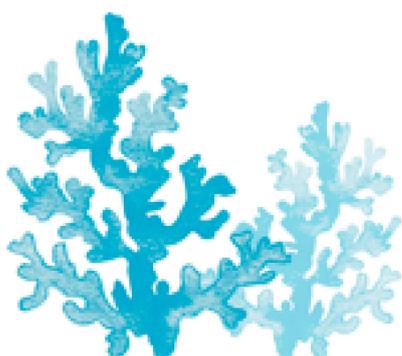


Methods

Seven intensive and productive half-day sessions were held during the workshop attended by some 30 participants including government representatives from Wallis and Futuna, French Polynesia and New Caledonia, SPC-PROTEGE team members and relevant experts, leading to integrated and representative discussions by all PROTEGE theme-2 stakeholders.

It was divided into group discussions on one or more specific activities reflecting one or more interrelated PROTEGE implementation features.

The topics dealt with in the various sessions flowed on directly from the territories' previously identified priorities and the needs they expressed in terms of making rapid progress on theme-2 implementation. The selected topics also reflected the workshop's regional scope in that emphasis was placed on those that involved several OCTs and spanned shorter periods (2020).



EXECUTIVE SUMMARY *(NEXT)*

Outcomes and conclusions

As it was the first workshop, all the theme-2 topics were dealt with. The crucial role played by climate change in coastal fisheries and aquaculture in the medium term were highlighted. The other topics raised included joint marine resource management, which was discussed with government representatives; knowledge of the status of exploited fisheries stock; setting up coastal fisheries observatories; low-tech aquaculture; and mitigating the impact of aquaculture and seafood processing.

The 2020 action strategy was defined at the workshop as was a broad outline of consensus among the stakeholders that can be referred to by SPC teams, lead players and governments starting in 2020 and that augurs well for consistent and effective progress on PROTEGE's implementation plan in the OCTs.

The broad outline is presented in this document in the form of summaries of proceedings, discussion highlights and operational information to be considered when implementing the various activities.

The workshop was successful as a basis for effective regional synergy in both human and technical terms for implementing PROTEGE over the next three years and it revealed distinct unity between the territories.

Even though the OCTs had their own separate issues and problems, they consistently highlighted the advantage

of having a regional approach to coastal fisheries and aquaculture, something which was still largely lacking. PROTEGE provides an opportunity for OCTs to form partnerships with each other, other Pacific countries and existing programmes and organisations such as PEUMP and the LMMA network.

In terms of collaboration, progress in 2020 will essentially need to be based on :

- territorial events for specific activities leading to direct operational progress ;
- concrete, very technically focused regional discussions whenever necessary.

In addition to the discussion sessions, the workshop placed major emphasis on the local stakeholders such as elected officials, traditional leaders, associations and fishers who attended it and talked with the participants. Their presence and input greatly contributed to the constructive dialogue and open-mindedness that marked the workshop. It was also an opportunity to showcase Wallis and Futuna, which are often less well-known than French Polynesia or New Caledonia. These islands were greatly appreciated by all, which will undoubtedly help create a productive regional impetus.

All the participants particularly valued the spirit of social and environmental responsibility that marked the workshop.



© Matthieu Juncker

Workshop limitations

This first regional coastal fisheries and aquaculture workshop was a launch meeting and the project's regional component that it helped strengthen will undoubtedly be a catalyst for many project activities. In terms of concrete operational deployment, however, most activities will be territorial in scope and it is at this level that most of the action-plan items should see rapid progress.

Most of the workshop objectives were met, but this event merely marked the beginning of a collaborative effort spanning several geographical levels from the grassroots to regional that should be implemented starting in 2020.

Les participants de l'atelier



1 · Bako Glawdys
2 · Berges Marlène
3 · Billé Raphaël
4 · Carron Léa
5 · Chabre Paul
6 · Chavance Pablo
7 · Cocquet Gwendoline
8 · Coutures Emmanuel
9 · Fao François

10 · Fao Bernard
11 · Faure Chloé
12 · Fotofili Amalia
13 · Guillemot Nicolas
14 · Ehsam Denis
15 · Jaugeon Baptiste
16 · Juncker Matthieu
17 · La Plante Jean-François
18 · Le Bail Florian

19 · Liao Vetea
20 · Lotolelei Manufekai
21 · Maamaatuaiahutapu Moana
22 · Nosmas Jean-François
23 · Petit Julie
24 · Rivaton Adrien
25 · Thomas Camus
26 · Thomassin Aurélie
27 · Tirbuzio Thomas



28 · Tufele Herman
 29 · Vieux Caroline
 30 · Vaitootai Atelea
 31 · Lotigié Christophe
 32 · Vergé David
 33 · Mahefotu'aika, ministre
 coutumier de l'environnement
 34 · Ilalio Antonio
 35 · Taofifenua Falakika

36 · Timo Lutoviko
 37 · Tofili Jean-Claude
 38 · Vaitaanoa Laime
 39 · Keletaona Pipiena
 40 · Esnouf Marine
 41 · Receveur Gilles

PARTENAIRES ET CHEFS DE FILE

PÊCHE CÔTIÈRE ET AQUACULTURE

	M. OU MME	NOM	PRÉNOM	ORGANISATION	ADRESSES MAIL	PAYS
1	Mme	Bako	Glawdys	PIL - Direction du développement durable et de la recherche appliquée	g-bako@loyalty.nc	NC
2	Mme	Berges	Marlène	Direction du développement économique et de l'environnement, Province Nord	m.berges@province-nord.nc	NC
3	M.	Billé	Raphaël	CPS - CCES	raphaelb@spc.int	WF
4	Mme	Carron	Léa	Service de la pêche et de l'environnement Direction des Affaires Maritimes Nouvelle-Calédonie	lea.carron@gouv.nc	NC
5	M.	Chabre	Paul	Direction du développement économique et de l'environnement, Province Nord	p.chabre@province-nord.nc	NC
6	M.	Chavance	Pablo	Adecap Technopole	pablo.chavance@adecal.nc	NC
7	Mme	Cocquet	Gwendoline	Chambre de commerce, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture (CCIMA)	gwendoline.cocquet@ccima.wf	WF
8	M.	Coutures	Emmanuel	Direction de l'environnement, Province Sud	emmanuel.coutures@province-sud.nc	NC
9	M.	Fao	François	CPS - PROTEGE	francoisf@spc.int	WF
10	M.	Fao	Bernard	Direction du développement rural, Province Sud	bernard.fao@province-sud.nc	NC
11	Mme	Faure	Chloé	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	chloe.faure@agripeche.wf	WF
12	Mme	Fotofili	Amalia	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	amalia.fotofili@agripeche.wf	WF
13	M.	Guillemot	Nicolas	Consultant DEXEN	nicolas.guillemot@gmail.com	NC
14	M.	Ehram	Denis	Chambre de commerce, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture (CCIMA)	directeur@ccima.wf	WF
15	M.	Jaugeon	Baptiste	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	baptiste.jaugeon@agripeche.wf	WF
16	M.	Juncker	Matthieu	CPS - PROTEGE	matthieuj@spc.int	NC
17	M.	LaPlante	Jean-François	Adecap Technopole	jean-francois.laplante@adecal.nc	NC
18	M.	Le Bail	Florian	Service territorial de l'environnement de Wallis et Futuna	biodiversite.env@mail.wf	WF
19	M.	Liao	Vetea	Direction des Ressources Marines	vetea.liao@drm.gov.fr	PF
20	Mme	Lotolelei	Manufekai	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	lotolelei.manufekai@agripeche.wf	WF
21	M.	Maamaa-tuaiahutapu	Moana	Direction des Ressources Marines	Moana.Maamaatuaiahutapu@partenaire-exterieur.ifremer.fr	PF
	M.	Mugneret	Bruno	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	bruno.mugneret@agripeche.wf	WF



	M. OU MME	NOM	PRÉNOM	ORGANISATION	ADRESSES MAIL	PAYS
22	M.	Nosmas	Jean-François	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	ecoru@mail.wf	WF
	M.	Paino	Vanai	Service territorial de l'environnement de Wallis et Futuna	chef.env@mail.wf	WF
23	Mme	Petit	Julie	Coordonnatrice CPS PROTEGE NC	juliep@spc.int	NC
24	M.	Rivaton	Adrien	Adecal Technopole	adrien.rivaton@adecal.nc	NC
	M.	Tamiano	Lie	Secteur Primaire CCIMA	tamianolie@hotmail.fr	WF
	M.	Teitelbaum	Antoine	Consultant Aquarium Fish	aquariumfishnc@gmail.com	NC
25	M.	Thomas	Camus	Consultant	copepodaconsulting@gmail.com	
26	Mme	Thomassin	Aurélie	Coordonnatrice CPS PROTEGE PF	aureliet@spc.int	PF
27	M.	Tirbuzio	Thomas	Province Sud	thomas.tirbuzio@province-sud.nc	NC
28	M.	Tufele	Herman	Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche de Wallis et Futuna	herman.tufele@agripeche.wf	WF
29	Mme	Vieux	Caroline	Consultante	carolinevieux@gmail.com	NC

INSTITUTIONNELS ET COUTUMIERS

- 30 Vaitootai Atelea, Président de la Commission du Secteur Primaire de l'Assemblée Territoriale de Wallis et Futuna, chef coutumier Tu'i Mata'Utu
- 31 Lotigié Christophe, Secrétaire Général de la Préfecture et du Territoire des îles Wallis et Futuna
- 32 Vergé David, Président de l'Assemblée Territoriale du Territoire des îles Wallis et Futuna
- 33 Munikihaafata Apitone, Mahefotu'aika, Ministre coutumier de l'Environnement
- 34 Ilalio Antonio, Chef de service de coordination des politiques publiques et du développement
- 35 Taofifenua Falakika, Adjointe du service de coordination des politiques publiques et du développement

LES AUTRES PARTICIPANTS

- 36 Timo Lutoviko
- 37 Tofili Jean-Claude
- 38 Vaitaanoa Laime
- 39 Keletaona Pipiena
- 40 Esnouf Marine

AUTRES ACTEURS PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIFS INVITÉS :

- GIE Pêcheurs
- Associations : Vakala, Les enfants du lagon, Haofaki te Ulufenua, Malia Poli, Nukuteatea
- Service des Affaires Maritimes
- Pêcheurs professionnels
- 41 Receveur Gilles, Président de l'association Vaka la

INTRODUCTION



“

...Un dieu nommé Tagaloo apparut au loin, à l'endroit même où le Ciel embrasse l'Océan, pour aller à la pêche. Il lança le filet, et puis en le ramassant, il tira quelque chose de lourd, très lourd. Il se rendit compte que c'était un archipel, Uvea et les îlots qui l'entouraient. Il laissa son filet afin d'éviter que les îlots ne s'éparpillent et partent à la dérive. Quatre poissons s'échappèrent, provoquant des ouvertures dans le filet. C'est ainsi que le filet de pêche de Tagaloo forma la barrière de corail et ses ouvertures, les quatre passes Fatumanini, Avatolu, Faga'uvea et Honikulu.

”

Connaissant le mythe fondateur de Wallis, le dieu pêcheur, Tagaloo, le 1^{er} atelier régional « Pêche côtière et aquaculture » du projet PROTEGE ne pouvait se tenir qu'ici et nul par ailleurs.

OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX AU COURS DE L'ATELIER

Objectifs de travail

Ce premier atelier régional PROTEGE « Pêche côtière et aquaculture » visait 3 objectifs, définis collégalement au cours des échanges préparatoires réalisés avec les parties prenantes du projet :

- répondre à un **besoin unanime de partage d'informations et de retours d'expérience** sur les actions passées, présentes, et projetées par chacun des territoires, dans un objectif d'inspirer de nouvelles approches et perspectives, d'alimenter les réflexions et discussions, et de ne pas réinventer ce qui a déjà été fait et sur lequel il est possible de capitaliser ;
- **renforcer la coopération régionale** : la connaissance mutuelle des activités et enjeux propres à chaque territoire apparaît comme un prérequis à une coopération régionale fructueuse et un vecteur de synergie pour la mise en œuvre efficace des actions au sein de PROTEGE ;
- **avancer concrètement sur la mise en œuvre de la composante régionale des actions PROTEGE**, afin de préciser, de clarifier, ou de remodeler selon les cas le contenu des actions à dimension régionale à la lumière des échanges réalisés au cours de l'atelier.

Déroulement des travaux

L'atelier s'est organisé en **sessions de travail** dédiées à une ou des activités précises et faisant écho à un ou plusieurs éléments cohérents du plan de mise en œuvre PROTEGE. A l'exception des sessions 1 et 11, chaque session s'est structurée en **une première séquence de présentations/questions** et **une seconde séquence de discussions de travail** sur le plan de mise en œuvre PROTEGE et sa dimension régionale. Pour les sujets méritant le plus de temps, cette structure a pu occasionnellement s'étaler sur plusieurs sessions.

Les présentations ont permis de fournir des éléments de réflexion et d'éclairer les discussions, mais l'objectif de résultat de l'atelier résidait bien dans **la discussion concrète de la mise en œuvre des actions dès 2020** et notamment dans la recherche d'une bonne **cohérence régionale pour cette mise en œuvre**. Conformément, les fiches synthétiques présentées dans ce bilan mettent l'accent sur les **éléments intégrateurs et à portée régionale** qui sont ressortis des discussions, plutôt que sur les détails de mise en œuvre technique des actions au niveau de chaque territoire (qui pourront avantageusement être traités lors d'évènements territoriaux dédiés).

Les sujets traités au cours des différentes sessions de travail et l'importance qui leur a été respectivement donnée découlent directement des **priorités identifiées par les territoires en amont de l'atelier**, et **des besoins exprimés pour avancer rapidement sur la mise en œuvre de certains axes**. La sélection de ces sujets a également fait écho à la **portée régionale** de cet atelier en mettant en avant ceux qui concernaient plus d'un PTOM, ainsi qu'au **calendrier de mise en œuvre des actions** sur les trois prochaines années en privilégiant les actions à échéances rapprochées (2020). En conséquence, le traitement réduit de certaines composantes du plan de mise en œuvre au cours de ce premier atelier n'a en aucun cas vocation à **refléter l'importance donnée à ces éléments à l'échelle de l'ensemble du projet PROTEGE**, puisque d'autres ateliers et évènements permettront d'approfondir l'ensemble des sujets.

Enfin, on notera qu'aucun des échanges menés lors de cet atelier n'a intégré de discussion ou d'arbitrage sur les aspects budgétaires de la programmation, ceux-ci ayant été validés en juillet 2019 par le premier Comité de Pilotage régional (COPIL) du projet et relevant d'autres instances du projet PROTEGE.

Rôle essentiel de la pêche côtière en Océanie, dans les PTOM et à Wallis
